



CE IMTW mai 2015

L'essentiel à retenir

Pas moins de 3 jours d'affilée pour le Comité d'Etablissement IMTW du 20 au 22 mai à l'ordre du jour très riche. Voici les points essentiels que nous souhaitons partager avec vous.

■ Evolution du domaine User eXperience : nous faisons reculer la Direction pour protéger les salariés

Le dossier présenté en Comité d'Etablissement comportait deux transparents et ne précisait ni les équipes concernées, ni le calendrier des évolutions à venir. Les Organisations Syndicales pensent que le dossier est en fait beaucoup plus avancé que ce qui leur a été transmis et que les informations sont prêtes. Pour preuve, la Direction s'apprêtait à communiquer avec les managers pour la mise en œuvre du projet...

La position unanime du CE

Les élus du CE demandent à travers une résolution votée à l'unanimité le report du point sur l'évolution du domaine User eXperience par manque d'informations. Devant l'insistance de la Direction, souhaitant accélérer la mise en œuvre de son projet, et communiquer vers les Organisations Syndicales, ces dernières réitérent leur demande de report en précisant que toute avancée dans la mise en œuvre sera considérée comme de l'entrave. Après discussions entre la Direction et les syndicats, un certain nombre d'engagements sont pris par la Direction dont une nouvelle consultation sur le projet au mois de juillet, et d'ici là un complément d'information pour préciser le périmètre et le calendrier prévisionnel.

■ Déménagement bâtiments C5 de Chatillon

Le dossier proposé en CE se présentait sous forme de questions / réponses proposées par la Direction et liées au document « rapport V2, phase 2, de Technologia » dévoilé en inter CHSCT C5. Avant de pouvoir considérer ces questions / réponses, l'ensemble des élus du CE IMTW a demandé à disposer d'une présentation de ce document, un préalable respectueux des attentes que tous salariés concernés par un déménagement sur C5 est en droit d'espérer !

La position unanime du CE

La Direction du projet C5 refuse de prendre en compte les risques psychosociaux identifiés par Technologia, les recommandations et les propositions d'amélioration de l'expertise, refuse de prendre en compte les questions posées par les salariés et leurs représentants, et pose par contre ses propres questions / réponses pour convaincre du bien-fondé de ses développements... Un jeu surprenant qui évince les préoccupations légitimes des employés quant à la préservation de leur santé physique et mentale au travail. Un jeu qui, s'il vise aussi à masquer la nouvelle organisation des activités et du travail au sein de l'innovation, est bien dangereux...

■ Rapport d'activité des médecins du travail : et les parafoudres radioactifs ?

Le rapport d'activité 2014 des médecins du travail du secteur ITRSI et Contenus a été présenté au CE. Les élus et représentants CFE-CGC ont apprécié la quantité et la qualité d'information délivrée dans ces rapports. Néanmoins, ceux-ci s'étonnent du silence assourdissant de la Direction ainsi que des services de la Médecine du Travail, sur le sujet des parafoudres radioactifs.

Le point de vue de la CFE-CGC

Un rapport accablant sur le sujet des parafoudres radioactifs a été (re)mis en lumière par SECAFI au début du mois de mai. Ce travail, mené sur une durée de 3 ans, en collaboration avec un laboratoire du CNRS au sein de l'une de nos Unités d'Intervention, a en effet montré le lien entre des pathologies d'origine cancéreuse sur des techniciens de France Télécom ayant manipulé ces dispositifs.

Lorsque l'on sait qu'il a été mis en place plus d'un million de ces parafoudres, jusqu'à la fin des années 70, et que ceux-ci pulluleront encore dans nos installations quasiment à chaque coin de rue jusqu'en 2020, n'y a-t-il pas là quelque chose d'**essentiel** à mettre en place avant **2020** face au risque sanitaire potentiel pour l'ensemble de la population ? Notre politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise n'est-elle pas engagée sur ce sujet, bien au-delà donc de nos propres techniciens exposés eux directement à ces émissions de Radium ? Techniciens pour lesquels a minima la CFE-CGC estime essentiel qu'une traçabilité et qu'un suivi médical précis soit mis en place sans attendre 2020.

■ Formation métiers en baisse permanente : la formation, plus on en parle, moins on en finance...

La Direction présentait les bilans 2014 des formations des périmètres ITRSI et Contenus en reconnaissant à la fois, une baisse du taux d'accès à la formation ainsi qu'une baisse de la durée moyenne des formations suivies, et une baisse déjà promise des formations à venir !

Les formations métiers ont baissé, pour arriver à une moyenne de 26,35 heures en moyenne en 2014. La Direction nous répond fièrement que l'objectif était de 28 %... Quoiqu'il en soit, beaucoup de discours, d'indicateurs, d'analyse et de papier pour un budget particulièrement pauvre. Ces quelques heures de formation annuelles comprennent en effet le DIF, les formations IRP, les formations managériales... Autant dire que le budget des « vraies » formations techniques ou spécifiques permettant aux salariés d'acquérir de nouvelles compétences et conduites par des organismes externes est vraiment très très pauvre !

Le point de vue de la CFE-CGC

La majorité des formations techniques sont faites en interne sur la charge de travail des salariés. La formation, c'est comme la Qualité de Service, le bien-être au travail, la prévention contre les Risques Psycho Sociaux : plus on en parle, moins on en fait !

Une motion est votée à l'unanimité des élus du CE réclamant une augmentation du nombre d'heures de formations.

En réponse, la Direction nous a affirmé que le nombre d'heures ne va faire que baisser, tout passant désormais par le « digital ».

■ Bilan 2014 et perspectives 2015 IBNF

6 chantiers d'études sont en préparation pour une nouvelle gouvernance à IBNF relative à la digitalisation, à la virtualisation des réseaux afin de faire face à la forte concurrence extérieure sur les coûts de marché, et la baisse des revenus notamment.

Un des buts de cette nouvelle gouvernance est une amélioration en matière de rapidité de déploiement des charges de travail et de performances des équipes.

Le point de vue de la CFE-CGC

Certaines opérations feront l'objet d'une automatisation, d'une virtualisation, qui risquent d'avoir un impact sur l'emploi des salariés de tous statuts y compris dans les pays.

La mise en place de ces chantiers nécessitera un fort accompagnement de formation, que représentera t-elle en volume afin de déployer de meilleurs services ?

La CFE-CGC sera vigilante à ce programme de digitalisation

des postes de travail qui va certes réduire les coûts dans l'entreprise, mais au final quelle sera la facture globale dépensée par Orange pour ces chantiers ? Quel sera le sacrifice humain exigé ?

■ Bilan 2014 et perspectives 2015 OLPS

Avec 40 embauches sur le périmètre ex-ITRSI en 2014 dont 13 pour OLPS d'après les infos de la Direction, c'est la mort programmée de l'Innovation (après celle de la R&D dont la dénomination a déjà disparue) à cause de la diminution programmée des effectifs.

Le point de vue de la CFE-CGC

Il faut recruter en externe pour insuffler du sang neuf dans la filière Innovation. La Direction doit mener des actions concrètes pour augmenter le taux de féminisation des CDI. Enfin, nous sommes contre le désengagement volontaire du nombre de thésards.

■ Bilan 2014 et perspectives 2015 DSIG

On donnait la DSIG moribonde, il se trouve qu'elle croule sous le travail ! Pourtant, comme il n'y a quasiment pas de recrutements prévus, le décalage est grand avec les ambitions fixées. La Direction fait valoir l'entraide entre DSIG, OLPS, le Technocentre...

Le point de vue de la CFE-CGC

La CFE-CGC est volontaire pour participer à l'élaboration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences à la DSIG. Et par la même occasion, mettre sur la table le sujet de la sous-traitance sur lequel la Direction semble toujours aussi hermétique.

■ Présentation des comptes de l'ex CE ITRSI

Les comptes sont présentés par l'expert-comptable et l'ancien trésorier du CE ITRSI.

Le commissaire aux comptes intervient pour déclarer qu'il n'y a pas d'anomalie sur les comptes, qu'ils sont réguliers et sincères. Les comptes sont donc certifiés, et cela sans réserve.

La position unanime du CE

Les comptes ont été adoptés à l'unanimité : 17 voix pour. Félicitations appuyées de toutes les Organisations Syndicales pour le travail effectué dans la précédente mandature par la délégation CFE CGC et à Christophe Dousson, ancien trésorier, pour la qualité de son travail. Un vrai challenge pour la nouvelle équipe !

Vos élus CFE-CGC au CE IMTW

Ghislaine de Salins (MCEC)

Véronique Garnier (MCEC)

Christophe Dousson (OLN)

Sylvie Net (IBNF)

Amaury Franchette (MCEC)

Maxence D'Eprenesnil (OLPS)

Nicole Leistenschneider (OWF)

Yannick Laridon (DSIG)

Valérie Giraud (OLPS)

R.S. CE : David Couchon

Jacques Herbault, Philippe Vidal

**Employés, maîtrises et cadres,
toutes vos infos IMTW sur**

www.cfecgc-orange.org/imtw

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre



facebook.com/cfecgc.orange



twitter.com/CFECCGOrange